

Organisme de bassins versants de la zone du Chêne

6375, rue Garneau
Sainte-Croix (Québec)
G0S 1S0

Courriel : info@cduc.ca
Téléphone : 418-926-3407 poste 230
Télécopieur : 418-926-3049

1	2	3	4	5
----------	----------	----------	----------	----------

- 1 : Rivière du Chêne (Canards illimités, 2007).
- 2 : Tortue des bois (OBV du Chêne, 2010).
- 3 : Cours d'eau en milieu agricole dans le sous-bassin versant de la rivière du Bois Clair (G. Laliberté, s.d).
- 4 : Activité rafting sur la rivière du Chêne (S. Pratte, 2009).
- 5 : Sentier pédestre de la rivière du Chêne (D. Patry, 2008).

PRÉFACE

À l'automne 2002, le Québec s'est doté d'une Politique nationale de l'eau voulant à la fois réaffirmer le caractère collectif et essentiel de l'eau, mais ouvrant aussi la voie à la mise en place d'une gestion intégrée de l'eau dans une perspective de développement durable, afin de mieux protéger la qualité de cette ressource, la santé publique et celle des écosystèmes le tout en concertation avec les divers usages que nous en faisons.

D'où est née la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV). En se basant sur la ligne de partage des eaux, le concept de bassin versant permet de prendre en compte la totalité du territoire drainé par un cours d'eau. Il y intègre l'ensemble des éléments naturels et des activités humaines qui touchent de loin où de près à la ressource eau sur ce territoire. La GIEBV, par l'entremise des organismes de bassins versants, vise la mise en œuvre d'un plan d'action commun voulant la restauration et la préservation en quantité et en qualité de la ressource eau ainsi que des écosystèmes aquatiques. Le tout en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau qui représente les différents secteurs d'activités d'un même bassin versant: industriel, agricole, forestier, récréotouristique, économique, municipal, autochtone, éducatif, culturel, environnemental et de la santé.

L'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne) existe depuis 2009. Il représente l'un des 40 OBV reconnus par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Il faut mentionner que l'organisme a d'abord fait ses débuts en 2007 sous le nom de Comité de bassin versant de la rivière du Chêne (CDUC) à la suite d'une initiative locale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et de la MRC de Lotbinière. À ce moment, la zone de gestion se limitait au bassin versant de la rivière du Chêne. En 2009, le CDUC a accepté l'offre du MDDELCC de prendre en charge la zone de gestion intégrée du Chêne. Son territoire a donc agrandi en passant de 800 km² à 1 182 km² et comprend maintenant de nouveaux bassins versants, dont ceux des rivières Aulneuse et Beaudet.

REMERCIEMENTS

L'équipe de l'Organisme de bassin versant de la zone du Chêne (OBV du Chêne) aimerait remercier toutes les personnes qui ont été impliquées de près ou de loin dans l'élaboration du Plan directeur de l'eau (PDE). Ce document n'aurait pu voir le jour sans la participation d'un nombre important de partenaires.

Nous tenons à remercier particulièrement les membres du conseil d'administration de l'organisme qui ont participé à toutes les étapes d'élaborations du PDE. Leurs connaissances ainsi que leurs perceptions du territoire ont permis d'enrichir le contenu de ce document.

Soulignons aussi l'implication de notre comité technique sans lequel notre PDE ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. Il s'est impliqué aussi bien au niveau de sa structure, dans les étapes de réalisations, que dans sa relecture.

L'OBV du Chêne remercie sincèrement ses nombreux partenaires, collaborateurs et membres qui ont contribué au processus concerté de rédaction du plan directeur de l'eau ainsi qu'à la révision scientifique de son contenu.

Table des matières

Préface.....	i
Remerciements.....	ii
Mot du Président et du Vice-Président	v
Mot de la direction.....	vi
Introduction.....	vii

PARTIE 1 – PORTRAIT DE LA ZONE DU CHÊNE

Chapitre 1 – Présentation générale de la zone du Chêne.....	1-1
A. <i>Description des caractères physiques du territoire</i>	1-1
B. <i>Description du milieu biologique</i>	1-49
C. <i>Description des utilisations du territoire et des usages de l'eau</i>	1-65
D. <i>Description du milieu humain et des acteurs de l'eau</i>	1-115
Chapitre 2 – Présentation par bassins versants, sous-bassins versants et secteurs.....	1-140
A. <i>Les sous-bassins de la rivière du Chêne</i>	1-140
B. <i>Les autres bassins et secteur de la zone du Chêne</i>	1-146

PARTIE 2 – DIAGNOSTIC DE LA ZONE DU CHÊNE

A. Problématiques associées à la qualité de l'eau	2-7
1. <i>Contamination des eaux par les microorganismes et bactéries pathogènes</i>	2-7
2. <i>Description sommaire du problème</i>	2-7
3. <i>Surplus de nutriments dans les eaux de surfaces (phosphore, azote)</i>	2-24
4. <i>Augmentation des matières en suspension dans les eaux de surface</i>	2-45
5. <i>Contamination des eaux par les pesticides, métaux lourds et autres produits chimiques</i>	2-60
B. Problématiques associées à la quantité en eau disponible	2-82
1. <i>Connaissances limitées sur les eaux souterraines</i>	2-82
2. <i>Inondations des zones habitées</i>	2-92
3. <i>Étiages sévères et prolongés</i>	2-101
C. Problématiques associées aux écosystèmes.....	2-110
1. <i>Dégradation des écosystèmes relatifs aux milieux humides et riverains</i>	2-110
2. <i>Dégradation des écosystèmes aquatiques</i>	2-124

3. Prolifération des espèces exotiques envahissantes	2-143
D. Problématiques associées à la culturalité	2-153
1. Accessibilité restreinte et mise en valeur du territoire limitée	2-154
2. Conflits d'usages.....	2-162

PARTIE 3 – SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET DÉTERMINATION DES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET INDICATEURS

1. Détermination des enjeux.....	3-6
2. Détermination des orientations, objectifs et indicateurs	3-8

PARTIE 4 – PLAN D'ACTION 2014-2018

1. Présentation et forme du plan d'action	4-3
2. Plan d'action 2014-2018.....	4-5
<i>ENJEU A : Qualité de la ressource en eau</i>	4-5
<i>ENJEU B : Protection et conservation des écosystèmes</i>	4-13
<i>ENJEU C : Culturalité</i>	4-17

MOT DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

Voici une étape cruciale d'atteinte! Nous avons tous hâte d'y être enfin rendue et que soit déposée la première mouture du PDE de la zone du Chêne !

Que de chemin parcouru depuis l'initiale mise en place du CDUC (Comité de développement de la rivière du Chêne) alors que plusieurs intervenants du milieu avaient tant de difficultés à comprendre pourquoi la qualité de l'eau de la rivière du Chêne dont le couvert forestier du bassin versant dépasse 60% était aussi mauvaise à son embouchure.

Nous voici aujourd'hui avec un portrait certes partiel, mais très éloquent de la situation. Des enjeux prioritaires en ont été dégagés et quelques pistes proposées pour tenter de corriger les sources des problèmes les plus criants.

Cependant, ce PDE n'est pas un aboutissement, mais plutôt un palier pour un nouveau départ. On doit même être collectivement convaincu que c'est à partir d'aujourd'hui que le travail commence et que des actions concrètes devront être mises en place. Fort de ce document, l'OBV du Chêne a maintenant en main un outil pour mieux se faire connaître dans le milieu, un outil qui facilitera la sensibilisation des divers intervenants, un outil pour convaincre de la nécessité d'agir et même d'en préciser l'urgence.

Que tous les participants à la longue aventure que fut la réalisation de ce premier PDE de la zone du Chêne (ce ne fut vraiment pas un long fleuve tranquille) soient ici remerciés, mais, par la même occasion, qu'ils soient convaincus qu'il faut continuer ensemble pour concrétiser les premières recommandations.



**Bernard Fortier,
Président**



**Jean-Pierre Ducruc,
Vice-président**

MOT DE LA DIRECTION

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons le Plan directeur de l'eau de l'organisme de la zone du Chêne. L'aboutissement de ce document constitue une étape importante pour notre organisme et les différents acteurs présents sur notre territoire.

Le PDE est le fruit d'un travail colossal mené par notre équipe sur plusieurs années. Il constituera un ouvrage de référence en matière de gestion intégrée de l'eau pour notre territoire. Le PDE présente l'état actuel des ressources et présente les enjeux et problématiques du territoire. Certaines données encore incomplètes ou manquantes nous rappellent que le travail est à poursuivre afin de bien cibler les enjeux de la zone du Chêne.

À l'échelle de la zone du Chêne, le PDE a mis en évidence de nombreux défis. L'implication des différents acteurs du territoire et la continuité des actions menées par notre organisme nous permettront de continuer d'œuvrer pour la gestion intégrée des ressources en eau.

Il ne faut pas oublier que le PDE est au final un outil opérationnel. À nous de le faire vivre et de contribuer à sa réalisation. Ne perdons pas de vue notre devise : assurons à nos rivières un avenir clair !



Marie-Andrée Boisvert
Directrice générale



Lucie Grould,
Directrice générale
(par intérim)

INTRODUCTION

Depuis sa création, l'OBV du Chêne a entrepris l'élaboration de son Plan directeur de l'eau (PDE). Le PDE s'élabore en plusieurs étapes :

- l'analyse du bassin versant;
- la détermination des enjeux, orientations et objectifs;
- le plan d'action et l'élaboration d'un programme de suivi et d'évaluation.

L'analyse de la zone du Chêne, qui constitue la première étape du PDE, comprend **un portrait et un diagnostic**. Le *portrait* est une description des composantes naturelles de la zone du Chêne et des différentes sphères d'activités socioéconomiques touchant l'eau sur le territoire. Il donne un aperçu de l'état actuel du territoire et des ressources en eau et constitue le préalable à l'élaboration du diagnostic. C'est un document évolutif qui sera mis à jour régulièrement.

Le portrait de la zone du Chêne sera divisé **en deux parties**. La première partie présentera **une vue d'ensemble de la zone du Chêne** selon quatre sections :

- A- Description des caractéristiques physiques du territoire
- B- Description du milieu biologique
- C- Description des utilisations du territoire et des usages de l'eau
- D- Description du milieu humain et des acteurs de l'eau

La seconde partie du portrait présentera une description **simplifiée et personnalisée de chacun des bassins d'importance** qui composent la zone du Chêne. Elle permettra de préciser certaines informations à cette échelle et constituera un point de départ pour établir un diagnostic et cibler les secteurs d'intervention prioritaires dans le plan d'action à venir.

La seconde étape de l'analyse de la zone du Chêne présentera le *diagnostic*. L'évaluation des problématiques présentes sur ce territoire qu'elles soient liées à l'eau, aux écosystèmes ou à leurs usages permettra de déterminer :

- les principaux enjeux relatifs à la zone du chêne;
- les objectifs à atteindre en vue d'une amélioration de la qualité des eaux et des écosystèmes.

L'adoption d'un plan d'action vise à cibler les actions à mettre en place ainsi qu'à les hiérarchiser et prioriser dans le temps afin de minimiser ou réduire les problèmes environnementaux rencontrés dans la zone du Chêne.

Enfin, un programme de suivi et d'évaluation sera également mis en place afin de suivre l'état d'avancement du plan d'action émis par l'OBV.

En raison de la disponibilité des données lors de la rédaction du présent PDE, ce sont les données de 2012 qui ont été utilisées. Cependant, le présent document contient également de l'information jusqu'en 2014.